

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mars 2013
(convocation du 11 mars 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 12h15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FLORIAN Nicolas à M. FAVROUL Jean-Pierre à partir de 12h00
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12h00
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 12h15
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h15
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques à partir de 12h30
Mme BREZILLON Anne à Mme LIRE Marie-Françoise jusqu'à 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BONNEFOY Christine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte
Mme DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11h50
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe

M. DUPOUY Alain à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GALAN Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h20
M. HURMIC Pierre à Mme NOEL Marie-Claude
M. JOUBERT Jacques à M. LABARDIN Michel à partir de 12h00
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h15
Mme LAURENT Wanda à M. GELLE Thierry
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10h00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à partir de 10h40
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUERON Robert à M. QUANCARD Denis
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à M. BRON Jean-Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Salon de l'Agriculture Aquitaine du 18 au 26 mai 2013 - Parc des Expositions de Bordeaux Lac - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1973, le salon de l'Agriculture d'Aquitaine a lieu conjointement avec la Foire Internationale de Bordeaux qui se déroulera du 18 au 26 mai 2013, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

Considérée comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité comme Equitaine, le marché des producteurs de Pays d'Aquitaine, le concours des vins d'Aquitaine, le Pôle « Cuisine et Savoir - Faire » ou la Ferme d'Aquitaine. Cette année, l'assemblée générale de l'ONG « Origin Monde » (origine des produits agro-alimentaires) s'y tiendra à titre exceptionnel.

Ce salon a acquis, au fil du temps, une notoriété internationale et constitue un facteur d'attractivité pour la métropole bordelaise. Cette manifestation qui se déroule sous une halle de 8 000 m², accueille environ 350 000 visiteurs qui peuvent ainsi, chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

Cette année encore, une promenade « nature » et gourmande sera proposée aux visiteurs. Elle s'articulera autour de rencontres entre le public et plus de 2 000 animaux de la Ferme d'Aquitaine et des découvertes gustatives des produits du terroir avec le Marché des producteurs. Ce circuit découverte se poursuivra par des invitations gastronomiques autour de l'espace « Cuisine et savoir-faire » dédié à la mise en valeur des produits locaux autour d'ateliers culinaires organisés par le Cercle culinaire d'Aquitaine et animés par de grands chefs locaux.

D'autre part, les rendez-vous professionnels tels Aquitanima autour de la génétique bovine et Equitaine pour la race équine seront également organisés.

Le programme d'animation officiel de ce salon se présente comme suit :

- Trois grands évènements :

- Le concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine : pour sa 56^{ème} édition en 2012, 4 129 échantillons ont été examinés, issus de 96 appellations aquitaines, et 1 214 médailles ont été décernées par environ 1 000 dégustateurs. La 57^{ème} édition reconduira cette organisation au Palais des Congrès.

- Aquitanima : en 2012, ce salon spécialisé dans la génétique, a accueilli 91 participants de 10 pays différents (dont l'Espagne, l'Amérique du sud, et l'Europe Centrale), renforçant ainsi son caractère international. Ce sera encore le cas cette année.

- Equitaine est la manifestation la plus représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine, notamment avec la présence d'éleveurs espagnols (des chevaux lourds) et de nombreux représentants de pays étrangers pour le concours international du pur sang arabe (Arabian master). Des poneys, ânes et chevaux de sport compléteront l'effectif des 1 000 équidés attendus.

- La filière Agro-alimentaire a toujours une place privilégiée au salon avec la valorisation des trois thématiques suivantes :

- Le Marché des producteurs d'Aquitaine, vitrine des meilleurs produits fermiers et artisanaux des terroirs aquitains,

- Le Pôle « Cuisine et Terroirs » dédié aux produits de qualité et d'origine aquitaine (les produits bio Sud-Ouest France et la place de l'environnement dans l'agriculture seront mis en avant),

- L'assemblée générale de l'ONG « OriGin Monde » sera l'occasion d'organiser des conférences et débats sur l'origine des produits agro-alimentaires.

- La Ferme d'Aquitaine dont ce sera la septième édition, réunira les activités agricoles de la Région Aquitaine avec deux missions :

- une mission économique qui vise à intéresser les organisations professionnelles agricoles, les filières et les partenaires agricoles,

- une mission pédagogique qui informe le grand public des diverses facettes de l'économie agricole régionale.

La Communauté Urbaine participe à l'organisation du salon depuis 1996. Elle est sollicitée pour reconduire son soutien financier habituel de 14 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 1 502 200 €, répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
-----------------	--------------	-----------------	--------------

Agro – Alimentaire		Agro-alimentaire :	
- Marché des producteurs de Pays	47 703	-Marché des producteurs de pays	18 000
- Cuisine et savoir-faire	28 940	-Cuisine et savoir-faire	37 500
- Pôle restauration	52 400	-Délégués	11 000
Animation stands	4 000	-Restauration	3 500
Stand Equitaine	81 820	Partenaires, stands	21 500
Animaux (paillage + nourriture)	12 340	Produits Equitaine	43 000
Stand Ferme Aquitaine	71 100	Ferme d'Aquitaine	12 000
Communication	31 380	Subventions :	
Signalétique	40 000	- CA 24	1 500
Frais généraux	112155	- CA 33	6 100
Convention CEB	434 422	- CA 40	1 500
Frais techniques	55 940	- CA 47	1 500
Concours des vins	500 000	- CRA	170 000
Aquitanima (organisation)	30 000	- CG33	18 000
		- CG 40	13 500
		- CG 47	800
		- CUB	14 000
		Produits Divers	6 200
		Produits financiers	1 800
		Convention CEB	576 000
		Concours des vins	542 000
		Cotisations	2 800
TOTAL	1 502 200	TOTAL	1 502 200

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à vocation économique adopté par le Conseil de communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également la notoriété internationale acquise au fil des ans par le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association Salon de l'Agriculture Aquitaine, une subvention de 14 000 € pour l'organisation du Salon de l'Agriculture Aquitaine du 18 au 26 mai 2013.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : la dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,
M. CLAUDE SOUBIRAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 AVRIL 2013

PUBLIÉ LE : 2 AVRIL 2013